loppement tunisien et définir avec eux les modalités de cette contribution.

«Ma visite en Tunisie, a dit M. Pierre De Bané, a permis de relancer la coopération entre les deux pays et de lui donner une impulsion nouvelle».

L'enveloppe de 126 millions de dollars retenue à titre de participation du Canada au financement des projets du VI^e Plan de développement de la Tunisie dans le cadre de la coopération canado-tunisienne comporte deux volets:

Sur le plan humain, elle permettra l'octroi de bourses aux étudiants tunisiens dans les universités canadiennes et le financement d'études sur le développement qui seront menées par des experts et des institutions des deux pays.

Sur le plan économique, elle favorisera l'étude de différents projets mixtes et l'étude de faisabilité et de fiabilité de projets canadiens en Tunisie.

Le ministre De Bané a profité également de sa présence à Tunis pour s'entretenir avec le secrétaire général de la Ligue arabe, M. Chedli Klibi, des derniers développements survenus au Maghreb et au Moyen-Orient.

Au Maroc: La commission canado marocaine s'est réunie, quant à elle, pour la première fois, après avoir été instituée, en octobre dernier, lors de la visite à Ottawa de M. M'Hamed Boucetta, ministre des Affaires étrangères du Maroc. La mise en place de cette nouvelle structure institutionnelle a répondu à la nécessité d'avoir un cadre de consultations avec le Maroc, qui, sur le plan commercial, constitue déjà le troisième partenaire du Canada en Afrique. Elle avait également pour but d'établir avec le Maroc de nouvelles formes de coopération se fondant principalement sur l'utilisation de crédits parallèles, la promotion des investissements, les échanges scientifiques et techniques et la coopération entre institutions.

Les deux pays pourront ainsi travailler à la réalisation d'un objectif commun, soit le développement de leurs



Le ministre De Bané en compagnie du ministre des Transports du Maroc,
M. Mansouri Ben Ali et de l'Ambassadeur du Maroc au Canada, M.
Douredine Hasnaoui.

économies, et une meilleure compréhension de leurs valeurs culturelles respectives.

«L'amélioration de nos relations ne doit pas seulement se traduire par une augmentation de volume des échanges», a-t-il dit, «elle doit aussi se réfléter dans le secteur des investissements, de manière à prolonger les liens qui nous unissent».

De plus, le ministre des Relations extérieures a exhorté le gouvernement marocain à collaborer avec le Canada de façon à faire bénéficier les pays du Tiers-Monde du savoir-faire canadien.

Le ministre De Bané était reçu en audience par Sa Majesté le Roi Hassan II, à qui il a réitéré l'invitation faite par le Premier ministre Trudeau de venir visiter le Canada. Le Roi a accepté cette invitation et se rendra au Canada au cours de cette année.

M. De Bané a aussi rencontré le Premier ministre Maati Bouabid, qui avait été l'hôte, l'été dernier, du Premier ministre Pierre Elliott Trudeau, et plus récemment, du président du Sénat, l'Honorable Jeanne Sauvé. Monsieur De Bané avait également eu une série d'entretiens ministériels destinée à préciser les modalités de la coopération future entre le Canada et le Maroc.

Sur le plan des résultats immédiats, la visite du ministre De Bané a permis la signature d'un accord pour financement et construction d'une usine de traitement des ordures ménagères à Fès, projet bilatéral qui a également une dimension multilatérale du fait que Fès a été décrété par l'UNESCO comme faisant partie du patrimoine de l'humanité, de telle sorte que tous les pays essaieront de contribuer, dans les prochaines années, à sa sauvegarde.

Parmi d'autres décisions importantes, on peut citer les invitations faites par le ministre De Bané au ministre du Commerce, de l'Industrie et du Tourisme, Monsieur Azeddine Guessous, et au ministre de l'Energie et des Mines, Monsieur Moussa Saadi, à visiter le Canada dans un avenir rapproché pour approfondir les échanges entre le Canada et le Maroc.